



En mai 2016, les CM2 de l'école Jacques Cartier de Brignais ont pu tester l'outil en avant-première sur les tablettes prêtées par le SMAGGA.

 **Le territoire du bassin versant du Garon, C'EST CHEZ VOUS !**

www.contratderivieredugaron.fr

edito

A quoi joue-t-on ?



La préservation de la ressource en eau, la lutte contre les inondations... sont des thèmes très sérieux à ne pas prendre à la légère. Des sujets avec lesquels

on ne joue pas. Mais quand il s'agit d'apprendre, le jeu s'avère un formidable outil d'acquisition de connaissances. «La Légende du Garon» vous offre cette possibilité. Faites l'expérience avec vos enfants. Entrez dans la légende et partez à la découverte du bassin versant du Garon.

Paul Minssieux
Président du SMAGGA



Partir à la découverte de l'eau et des richesses de notre territoire, c'est ce que propose le SMAGGA avec ce jeu numérique. Présentation avant téléchargement.

Le jeu pour de vrai

En 15 années d'éducation à l'environnement, le SMAGGA a sensibilisé 20 000 enfants âgés de 8 à 10 ans, soit environ la population de 2 villes comme celle de Brignais. A l'heure où les appareils numériques font pleinement partie de nos modes de vie et notre quotidien (lire les français et leurs écrans en 2015 page 4), le SMAGGA a souhaité développer un outil qui lui permette de rester *(suite page 4)*

De quoi ça parle ?

L'HISTOIRE : Placée sous la protection de l'Esprit du Garon et de ses 6 Gardiens, la ressource en eau du bassin versant du Garon est soumise aux attaques des affreux Pollux. Plic et Ploc - deux gouttes d'eau nées de la dernière pluie - se retrouvent propulsées comme sauveurs. Pour mener à bien leurs missions, elles auront besoin de ton aide et de tes connaissances.



La culture du zéro herbicide prend racine dans les vergers

«Les produits phytosanitaires appartiennent plus au passé qu'à l'avenir». C'est avec ces mots que Cédric Chevalier, conseiller spécialisé en arboriculture à la Chambre d'Agriculture du Rhône a accueilli plus d'une cinquantaine d'agriculteurs, lundi 7 mars

2016, lors d'une journée de démonstration de matériel mécanique pour le travail du sol en verger.

Organisée par le SMAGGA en partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Rhône et l'ARDAB

(association des producteurs biologiques du Rhône et de la Loire), cette après-midi technique avait pour objectif de présenter du matériel de désherbage mécanique, en alternative à l'usage des herbicides. Rappelons que les molécules de pesticides altèrent la qualité des eaux des rivières du bassin versant et ne permettent pas d'atteindre actuellement l'objectif de bon état qualitatif des milieux aquatiques exigé par l'Etat à échéance 2021.

Les démonstrations se sont succédées dans les vergers de Jean-Paul Dandel, arboriculteur à Chaponost. Son témoignage a retenu l'attention des participants. « Cela fait désormais 8 ans que je suis passé au désherbage mécanique. Cela m'a permis d'anticiper la réglementation liée à l'usage des pesticides qui ne cesse de se durcir », précise l'arboriculteur. La demande est également venue de ses clients. Profitant d'un système de vente directe, les discussions sur le danger sanitaire des pesticides revenaient régulièrement. Il a fallu changer de méthode de travail pour garder une partie de la clientèle.

Ce temps d'échange fut également l'occasion de rappeler l'existence de financements. « Les exploitants optant pour la mise en place du désherbage mécanique sur leurs parcelles peuvent bénéficier d'une aide financière d'une durée de 5 ans, le temps qu'ils se familiarisent avec cette nouvelle méthode de travail », précise Gérard Granados, Vice-Président en charge de la qualité de l'eau au SMAGGA.

En bref

Coup de balai sur les herbes folles

Afin de réduire les pollutions aux pesticides impactant la ressource en eau du bassin versant, le SMAGGA a organisé - mardi 1^{er} mars 2016 à Soucieu-en-Jarrest - une matinée technique à destination des communes sur le thème des alternatives à l'usage des produits phytosanitaires dans les espaces publics et plus particulièrement aux pieds des arbres. La quarantaine d'élus et d'agents communaux ayant répondu à l'appel ont pu assister à une démonstration de matériel présenté par la MFR de Sainte-Consorce.



Elle est belle la passerelle

A la demande de la commune de Soucieu-en-Jarrest, le SMAGGA a fait réaliser en mai 2016 une passerelle en bois pour enjamber le Furon, au lieu dit «Le Plat». Confectionnée par la brigade de rivière en une journée, elle permet désormais aux randonneurs de traverser la rivière sans se mouiller les pieds.



Rencontre du 3^{ème} type

Vendredi 3 juin, le SMAGGA recevait l'association ABCIS - réseau d'entrepreneurs installés sur le territoire de la Communauté de communes de la Vallée du Garon - pour présenter sur le terrain son domaine d'activité, et plus particulièrement les actions mises en place pour améliorer la qualité de l'eau. Ce rendez-vous convivial a mobilisé une cinquantaine de décideurs qui ont pu se familiariser avec la thématique de la ressource en eau. Une démonstration de pêche électrique - effectuée par la Fédération Départementale du Rhône et de la Métropole de Lyon pour la Pêche et la protection du Milieu Aquatique (photo ci-dessus) - a permis de faire découvrir au public les espèces de poissons peuplant le Garon.



10,5 km de rivière

C'est le linéaire de cours d'eau entretenu annuellement par la brigade de rivière. Mise à disposition par l'association Rhône Insertion Environnement, ses principales missions consistent à nettoyer les berges en évacuant les obstacles pouvant nuire à l'écoulement naturel des eaux et aggraver ainsi les risques liés aux inondations.

Formation en milieu inondé

Pour participer gratuitement à une formation théorique et pratique sur les conduites à tenir en milieu inondé, contactez le SMAGGA au 04 72 31 38 14. Pré-requis : savoir nager et habiter en zone inondable du Garon ou du Mornantet. Cette formation se déroulera le 17 septembre 2016. Nombre de places limité.

Le SMAGGA fait son cinéma

Pour sensibiliser les jardiniers amateurs aux dangers des pesticides vis à vis de la ressource en eau, le SMAGGA a réalisé un spot d'information. Celui-ci a été diffusé, lors d'une première vague, de mars à juin 2016 dans les cinémas du territoire. Pour les retardataires : rendez-vous dans les salles obscures pour une séance de rattrapage en septembre et octobre 2016 puis de mars à juin 2017. Pour les impatients, rendez-vous directement sur la page d'accueil du www.contratderivieredugaron.fr pour découvrir ce spot.



Testez votre géographie

Connaissez-vous votre géographie locale ? Pour le savoir, le SMAGGA vous propose un outil ludique : la maquette du bassin versant du Garon. Equipée d'un pupitre de commandes, elle permet de se familiariser avec le patrimoine lié à l'eau sur notre territoire. Venez la découvrir à :

- la bibliothèque de Soucieu-en-Jarrest du 21 juin au 5 juillet 2016,
- la médiathèque de Rontalon du 26 septembre au 10 octobre 2016
- l'Office de tourisme/Maison de Pays des Hauts du Lyonnais à Saint-Martin-en-Haut du 14 au 31 octobre 2016.



Suis-je bien protégé face à une inondation ? Pour le savoir, je fais réaliser un diagnostic

Le SMAGGA propose aux particuliers et entreprises situés en zone inondable du Garon et du Mornantet de réaliser un diagnostic de vulnérabilité de leur bâti.

Entièrement financé par des fonds publics et réalisé en votre présence sur rendez-vous, ce diagnostic effectué par un bureau d'études spécialisé permettra :

- d'indiquer la hauteur d'eau susceptible d'inonder votre bâti,
- d'inventorier les dégâts potentiels,
- de lister les recommandations à suivre pour limiter les dommages (arrimage de citerne à combustible, réhausse de chaudière et de prises électriques...),
- de connaître les financements existants pour la réalisation des travaux.

Vous êtes intéressé ? Remplissez le bon à découper et retourner le au SMAGGA 262, rue Barthélemy Thimonnier 69530 Brignais ou par courriel smagga@smagga-syseg.com

Je sollicite la réalisation d'un diagnostic inondation. Opération GRATUITE organisée par le SMAGGA.*

Je suis : locataire particulier propriétaire particulier responsable d'entreprise

Nom et Prénom

Nom de l'entreprise

Adresse

Commune

Téléphone

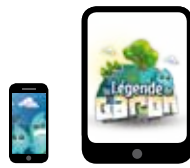
Courriel

Superficie du bâtiment à diagnostiquer

Nature du bâtiment (plusieurs choix possibles) :

habitation immeuble de bureaux local d'activité autre (précisez)

LES FRANÇAIS ET LEURS ÉCRANS EN 2015*



- 80 % sont équipés d'un ordinateur
- 58 % possèdent un smartphone (17 % en 2011)
- 35 % disposent d'une tablette
- 83 % ont une connexion à internet

* Source : CREDOC, « enquête sur les conditions de vie et les aspirations » réalisée en 2015.



3 QUESTIONS À LOÏC BIOT

Vice-Président du SMAGGA en charge du projet et de l'éducation au développement durable

Pourquoi se lancer dans l'aventure du jeu numérique ?

Loïc Biot : *L'arrivée d'internet a profondément modifié notre société. Un second virage numérique s'est amorcé avec l'apparition des tablettes et des smartphones qui sont désormais entrés dans quasiment tous les foyers. Pour rester en contact avec les nouvelles générations, il était pertinent de s'engager dans la réalisation d'un outil numérique destiné à sensibiliser le public sur le thème de l'eau et du bassin versant.*



A qui s'adresse ce jeu ?

L. B. : *A toute la famille, petits et grands. Lors de la phase de conception, nous avons associé l'Education Nationale pour travailler sur les contenus du projet. Cet outil permettra aux élèves participant à notre programme d'éducation au développement durable d'apprendre tout en s'amusant. Nous souhaitons également le partager avec le public des centres de loisirs du territoire. Pour cela, nous pouvons mettre à leur disposition un lot de tablettes tactiles.*



Comment se le procurer ?

L. B. : *C'est très simple. Il suffit de vous rendre sur notre site internet www.contratderivieredugaron.fr ou d'aller directement sur l'App Store pour les utilisateurs de la marque à la pomme ou sur le Google Play Store pour les autres. Le jeu est en accès gratuit. A vous de jouer !*

(suite de la page 1) en contact avec les jeunes générations, adeptes des tablettes et autres smartphones. Pour ne pas faire fausse route, l'aspect graphique du jeu avait été passé à la moulinette par des classes de CE2, CM1 et CM2 de l'école Jacques Cartier de Brignais. Plusieurs types de graphismes ont été proposés aux enfants. Suite à leurs votes, un classement a été établi afin d'aider la commission en charge de la gestion du projet à faire son choix. «L'univers graphique a une place prépondérante dans l'adhésion des enfants au jeu. Recueillir leur avis était primordial. Cela nous a permis de conforter notre choix qui penchait vers celui de la 3D», indique Paul Minssieux, Président du SMAGGA.

18 mois plus tard, nous sommes retournés voir les anciens CM1 de Valérie Rondey avec une quinzaine de tablettes tactiles dans le sac, pour un test grandeur nature. L'enthousiasme des enfants face à la diversité et au «fun» des 16 jeux proposés fût un véritable bol d'air. La qualité du contenu pédagogique notée par l'enseignante a également récompensé le travail fourni pendant les phases de réflexion et de conception de cet outil pédagogique numérique.

Mais plus qu'un long discours, le plus simple est encore de vous faire votre propre avis en téléchargeant dès à présent «La légende du Garon» (lire ci-contre). En avant pour l'aventure... ■



Directeur de la publication : Paul Minssieux
Directeur de la rédaction : Sébastien Laurent
Maquette : SMAGGA - Sébastien Laurent
Rédaction et photos : SMAGGA
Illustration : Colocarts
Impression : Option Impression
1, rue de la Manufacture Baverey 69540 Irigny
Imprimé sur papier recyclé «Cyclus Silk»
ISSN : 2116-1402



SMAGGA
(Syndicat de Mise en valeur, d'Aménagement et de Gestion du bassin versant du Garon)
Structure porteuse du **Contrat de Rivière du Garon**
Maison Intercommunale de l'Environnement
262, rue Barthélemy Thimonnier, Parc de Sacuny - 69530 Brignais
© : 04 72 31 90 80 - Courriel : crgaron@smagga-syseg.com
www.contratderivieredugaron.fr



AUVERGNE - Rhône-Alpes



1 bassin versant, 27 communes - Brignais / Brindas / Chaponost / Charly / Chassagny / Chaussan / Givors / Grigny / Messimy / Millery / Montagny Mornant / Orliénas / Rontalon / S^t-Andéol-le-Château / S^t-Catherine / S^t-Didier-sous-Riverie / S^t-Genis-Laval / S^t-Laurent-d'Agnay / S^t-Martin-en-Haut / S^t-Maurice-sur-Dargoire / S^t-Sorlin / Soucieu-en-Jarrest / Taluyers / Thurins / Vourles / Yzeron